

Molsheim, le 7 septembre 2010



**Cabinet du Maire**

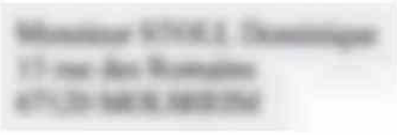
**Réf.: LF/UC - N° 01460/2010**

**Affaire suivie par : Monsieur Laurent FURST  
Maire de Molsheim  
Conseiller Général du Bas-Rhin**

**Téléphone : 03.88.49.58.41**

**Fax : 03.88.49.58.56**

**e-mail : [mairie@mairie-molsheim.fr](mailto:mairie@mairie-molsheim.fr)**



Madame, Monsieur,

Vous vous êtes exprimés dans le cadre de la concertation préalable organisée en vue de la réalisation future de la Liaison Inter Quartiers. Cette consultation visait à permettre l'expression individuelle sur ce projet et à faire entendre vos remarques et suggestions.

Quelle que soit votre opinion, je souhaiterais en premier lieu vous remercier de vous être exprimé et de l'avoir fait dans un esprit républicain.

Parce que ce projet est important, nous avons fait en sorte que chacune et chacun soient directement sollicités. A cet effet, il a été procédé à la distribution, dans chaque boîte aux lettres, d'un document présentant le projet, à l'organisation d'une exposition publique permanente, ainsi qu'à une large information de la population par le biais des panneaux électroniques, par le site internet, par l'insertion d'une annonce dans les Dernières Nouvelles d'Alsace et par la mise en place d'un affichage autour de la Mairie.

La première conclusion qui doit être faite, suite à cette consultation et au regard de l'information communiquée, est la faible participation qu'elle a engendrée. Seul un peu plus de 3 % de la population adulte s'est exprimé, ce chiffre très modeste a été une surprise.

De manière générale, comme cela était indiqué dans le dernier numéro de la Lettre d'Information de Molsheim, environ 93 personnes se sont spontanément déclarées en faveur de ce dossier, 140 ont marqué leur opposition à celui-ci, sachant qu'une partie de ces oppositions a été recueillie sous forme de document préétabli. L'analyse d'un certain nombre de bulletins indique au demeurant plus d'inquiétude sur les effets du projet, qu'une opposition définitive contre celui-ci.

.../...

Les réflexions, ou les remarques des personnes qui ne souhaitent pas voir ce projet se réaliser peuvent être regroupées en quatre grandes thématiques :

- Environnement
- Loisirs/piscine de plein air – camping
- Sécurité
- Coût du projet

Le conseil municipal a pris acte de ces remarques et a souhaité diverses mesures et précisions. Ainsi il a été décidé que le projet envisagé soit complété par des études complémentaires sur l'air et le bruit, notamment au regard de l'impact de la future voie sur les équipements de loisirs existants.

Concernant la sécurité, les remarques formulées dans le cadre de la concertation nous ont invités à revoir l'entrée sur la nouvelle infrastructure côté route de Dachstein. C'est ainsi qu'un carrefour à feux semble répondre davantage aux attentes des personnes qui se sont exprimées sur ce point, l'option étant ouverte dans le cadre de ce projet entre un giratoire et un carrefour à feux.

Le coût du projet a également suscité diverses remarques, ce qui peut amener en termes d'analyse deux observations :

- L'information a pu être incomplète ou mal perçue, car l'opération envisagée est globale puisqu'elle comprend certes la création de la voie ouverte à la circulation automobile, mais également la réalisation d'un giratoire, le réaménagement du stationnement dans le secteur des écoles, la restructuration des accès à la piscine de plein air et au gymnase
- Le coût du projet devra être présenté poste par poste de manière plus précise, plus claire, afin de pouvoir mesurer l'impact de chaque élément de cette opération.

Sur la base des remarques formulées et contributions apportées, le conseil municipal en sa séance du 2 juillet 2010 a pris acte des conclusions de l'enquête préalable et a décidé de soumettre le projet à enquête publique.

Cette procédure légale et obligatoire permettra de recueillir un avis formulé par un commissaire enquêteur, expert indépendant. Le déroulement de cette enquête fera l'objet d'une large publicité et vous pourrez, si vous le souhaitez vous exprimer à nouveau dans ce cadre. Toutefois, et afin de nous placer dans l'esprit républicain que j'ai souligné plus haut, je ferai remettre, dès l'ouverture de l'enquête publique, toutes les observations reçues au commissaire enquêteur afin que votre contribution personnelle puisse être prise en compte, que celle-ci soit favorable ou opposée au projet.

En espérant vous avoir apporté quelques éléments d'information ou de réponse, et en vous réitérant mes remerciements,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales et respectueuses salutations.

  
Le Maire,  
Laurent FURST.